

Electrabel



1

Détail électricité

Numéro de client: 2 153 253 366
 Numéro de facture: 700 000 969 185

Consommation à facturer pour la période du 01.01.07 au 12.10.07	949,70 EUR	21%
	5,88 EUR	<1>
Calcul du 13.10.07 au 07.12.07 (depuis le relevé de votre compteur jusqu'à la date de votre facture de l'année en cours)	209,50 EUR	21%
	1,29 EUR	<1>
Total électricité (du 01.01.2007 au 07.12.2007)	1.159,20 EUR	21%
	7,17 EUR	<1>

Information sur les prix**Formules de prix appliquées**

Période	Tarif	Formule
01-01-2007 - 01-02-2007	Elek75 Redevance fixe Elek75 prix par kWh Heures pleines Elek75 prix par kWh Heures creuses	62,19 x Ne EUR/an 3,071 x Ne + 1,698 x Nc c/kWh 0,808 x Nc + 1,396 x Nc c/kWh
02-02-2007 - 12-10-2007	Professional Elek75 Redevance fixe Professional Elek75 prix par kWh Heures pleines Professional Elek75 prix par kWh Heures creuses	62,19 x Ne EUR/an 3,071 x Ne + 1,698 x Nc c/kWh 0,808 x Ne + 1,396 x Nc c/kWh

Les valeurs des paramètres Ne et Nc sont disponibles sur www.creg.be.

Tarifs Réseaux et Suppléments appliqués

- Le prix au kWh (cent/kWh) du Coût de distribution s'élève à: 5,92660000 (heures pleines) 3,58550000 (heures creuses) (*)
- Le prix au kWh (cent/kWh) du Coût de transport s'élève à: 0,96597000 (heures pleines) 0,96597000 (heures creuses) (*)
- Le prix (Euro/an) de la Location de compteur s'élève à: 6,96 (**)
- Le prix au kWh (cent/kWh) de la Cotisation sur l'énergie s'élève à: 0,19088000 (**)
- Le prix au kWh (cent/kWh) de la Cotisation fédérale s'élève à: 0,19687000 (**)
- Le prix au kWh (cent/kWh) de la Redevance occupation domaine public s'élève à: 0,02632000 (**)
- Le prix au kWh (cent/kWh) de la Redevance de raccordement au réseau s'élève à: 0,07500000 (**)

Les prix ci-dessus sont les prix en vigueur à la date de la facturation. Ces prix peuvent évoluer. Nous utilisons toujours le prix adapté dans nos calculs.

(*) Pour un aperçu de l'évolution des prix, nous vous renvoyons à la Commission de régulation de l'électricité et du gaz: www.creg.be.

(**) Pour un aperçu de l'évolution des prix, nous vous renvoyons à la Commission wallonne pour l'énergie: www.cwape.be.

2

Détail électricité

Numéro de client: 2 153 253 366
 Numéro de facture: 700 000 969 185

2 Tarifs Réseaux		Base	TVA
Coût de distribution		47,45 EUR	21%
Location de compteur		0,61 EUR	21%
Coût de transport		10,06 EUR	21%
Sous total		58,12 EUR	
3 Suppléments			
[w] Cotisation sur l'énergie		1,99 EUR	21%
[i] Cotisation fédérale		2,08 EUR	21%
[v] Redevance occupation domaine public		0,27 EUR	21%
[n] Redevance de raccordement au réseau		0,78 EUR	<1>
Sous total		5,12 EUR	

Electrabel Professional pour la période du 02.02.2007 au 12.10.2007 (253 jours)

1 Votre prix d'énergie Electrabel					
Redevance fixe				63,49 EUR	21%
Professional heures pleines	2.513 kWh	x 7,09789 c/kWh		178,37 EUR	21%
Professional heures creuses	4.289 kWh	x 3,30520 c/kWh		141,76 EUR	21%
[c] Contribution Energie Renouvelable				35,71 EUR	21%
Sous total				419,33 EUR	
2 Tarifs Réseaux					
Coût de distribution				302,72 EUR	21%
Location de compteur				4,83 EUR	21%
Coût de transport				65,70 EUR	21%
Sous total				373,25 EUR	
3 Suppléments					
[w] Cotisation sur l'énergie				12,99 EUR	21%
[i] Cotisation fédérale				13,58 EUR	21%
[v] Redevance occupation domaine public				1,79 EUR	21%
[n] Redevance de raccordement au réseau				5,10 EUR	<1>
Sous total				33,46 EUR	

(Prix moyen : 12,18230495 cent/kWh)

Electrabel

#3

Détail électricité

Marc Janssens - BEAUREGARD 14 - 7830 HELLEBECQ
EAN 541449020712506112

Numéro de client: 2 153 253 366
Numéro de facture: 700 000 969 185

DONNEES DU CONTRAT

Vous avez conclu un contrat Electrabel Professional de 1 an. Ce contrat est tacitement reconduit chaque année pour une durée de 1 an à moins que vous ou nous ne le résiliions par écrit au plus tard 1 mois avant l'échéance de la période en cours. La période en cours se termine le 28-02-2009.

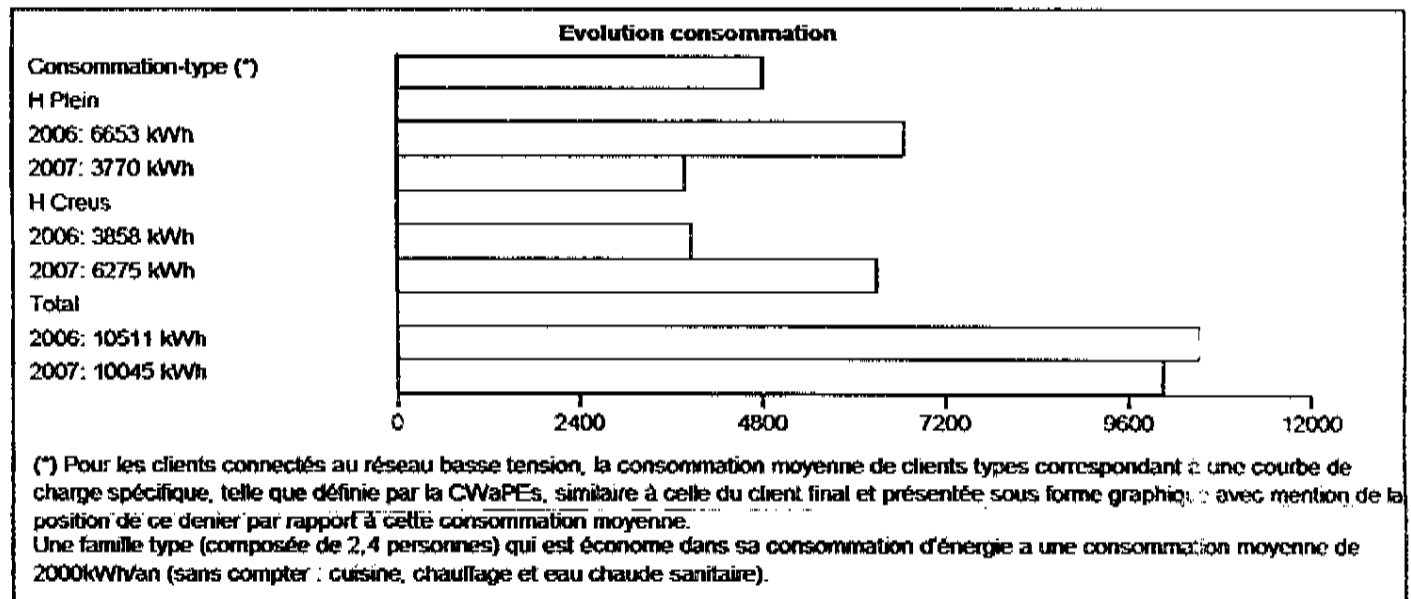
DONNEES DE CONSOMMATION

Les données suivantes nous ont été communiquées par la société de comptage

Période 01-01-2007 - 12-10-2007

Compteur	Index au 01-01-2007	Index au 12-10-2007	Consommation
7424	181 178	184 122	2.944 kWh
7424	94 921	99 821	4.900 kWh

Le graphique ci-dessous exprime l'évolution de votre consommation. Cette évolution a été obtenue en ramenant votre consommation annuelle réelle sur 365 jours. Aucune distinction n'a été faite entre les périodes d'été et d'hiver.



DONNEES DE FACTURATION (hors TVA)

Pour la période du 01.01.2007 au 01.02.2007 (32 jours)

1 Votre prix d'énergie Electrabel	Unités	x Prix unitaire	Baso	TVA
Redevance fixe			8,00 EUR	21%
Elec heures pleines	431 kWh	x 7,31091 c/kWh	31,51 EUR	21%
Elec heures creuses	611 kWh	x 3,48936 c/kWh	21,32 EUR	21%
[c] Contribution Energie Renouvelable			5,47 EUR	21%
Sous total			66,30 EUR	

Annexe

Marc Janssens - BEAUREGARD 14 - 7830 HELLEBECQ

Numéro de client: 2 153 253 366

Numéro de facture: 700 000 969 185

Aperçu des montants intermédiaires facturés par énergie

Date de facture	N° de facture	Montant (TVA incluse)
08-01-07	701 500 417 870	127,81 EUR
08-02-07	705 200 587 614	127,81 EUR
08-03-07	706 800 057 966	127,81 EUR
08-04-07	705 600 686 754	127,81 EUR
08-05-07	704 200 674 380	127,81 EUR
09-06-07	703 900 767 285	127,81 EUR
10-07-07	706 800 261 205	127,81 EUR
08-08-07	706 880 310 173	127,81 EUR
08-09-07	706 560 350 729	127,81 EUR
08-10-07	707 520 417 569	127,81 EUR
08-11-07	706 960 462 830	127,81 EUR
		1.405,91 EUR

3.4

Information complémentaire

Origine de la livraison totale d'électricité de votre fournisseur : sources d'énergie renouvelables (1,69%), cogénération de qualité (7,66%), combustibles fossiles (30,33%) (gaz naturel: 16,32%, autres: 14,01%), nucléaire (58,43%), inconnue (1,89%).
Pour plus d'informations sur les déchets radioactifs et les émissions CO2, surfez sur www.electrabel.be/emissions-co2 et www.electrabel.be/dechets_radio-actifs.

En cas de règlement tardif de cette facture, les coûts suivants pourront vous être facturés : frais de rappel 4,97 EUR frais de mise en demeure 12,40 EUR frais de sommation 12,40 EUR.

- (c) Une contribution énergie renouvelable vous est facturée, compte tenu du surcoût lié à l'obligation de service public, de présenter pour une partie de la fourniture d'énergie des certificats d'"électricité verte".
- (j) La cotisation fédérale électricité se compose des éléments suivants: Couverture des frais de fonctionnement de la CREG, Financement des obligations découlant de la dénucléarisation des sites nucléaires BP1 et BP2 situés à Mol-Dessel, Financement de la politique fédérale de réduction des émissions de gaz à effet de serre, Obligation de service public.
- (n) La "redevance de raccordement" instituée par le décret du 19/12/02 du Gouvernement Wallon est destinée à financer le "Fonds Énergie" de la Région Wallonne. Celui-ci servira principalement à couvrir: L'octroi de primes destinées à promouvoir l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE); Le financement d'actions de sensibilisation à la maîtrise de la demande énergétique; Le financement de la CWAPE, l'organe de régulation des marchés gaz et électricité; La guidance sociale énergétique ainsi que le surcoût des obligations de service public (OSP) à caractère social imposées à votre fournisseur.
- (v) Redevance pour occupation du domaine public par le réseau électrique en application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 28.11.2002. Cette redevance est facturée pour chaque kWh d'électricité consommé à partir du 1er janvier 2003 et est entièrement reversée aux communes.
- (w) La cotisation sur l'énergie est appliquée conformément à la loi du 22 juillet 1993. Cette cotisation est notamment prélevée sur la consommation d'électricité et de gaz naturel. Le produit de la cotisation sur l'énergie est destiné au Fonds pour l'équilibre financier de la sécurité sociale. Son montant est modifié depuis août 2003, comme le stipule la loi-programme du 5 août 2003.

Shell Gas (LPG) Belgium NV/SA

Jan Olieslagerslaan, 41

1800 VILVOORDE

TEL : 02/246.00.46

Fax : 02/246.00.47



Page 1

RPR BRUSSEL-RPM BRUXELLES

Tva-Btw BE0881334278

Forle 210-0046909-13

Monsieur JANSSENS Marc

BEAUREGARD 14

7830 SILLY

BELGIE - BELGIQUE

A RAPPELER LORS DU PAIEMENT	
Facture	06 0000053227
Code du client	008670000
Date du document	18/02/2008

DATE ECHEANCE 28/02/2008

Type de paiement 01 Reception fact./Ontvangst fact

Description	Unité	Quantité	P.U.	Montant	Tva
No de Cileme : 008166 CAPACITE : A1 Nom du client : JANSSENS MARC Adresse : BEAUREGARD 14 Code postal : 7830 Ville : SILLY Facturation location du : 01/01/2008 au 31/12/2008 ATTENTION : NR DE COMMANDE 02/246 00 46					
	Mois	12,00	4,13139	49,58	21,00 %
Hors Taxe				49,58	EUR
Total TVA				10,41	
Total TTC				59,99	EUR

% TVA	21,00 %			
Base	49,58			

CONDITIONS DE VENTES VOIR VERSO

59,99

59,99

210-0046909-13

Shell Gas (LPG) Belgium NV/SA

Jan Olieslagerslaan, 41

1800 VILVOORDE

008/6703/22768

JANSSENS

BEAUREGARD 14

7830 SILLY

008/6703/22768